

solennels ne pourraient plus faire la profession perpétuelle avant d'avoir émis auparavant pour trois ans des vœux simples. En un mot elle appliquait aux religieuses les décrets rendus en 1857 et 1862 par Pie IX, à propos des religieux à vœux solennels. Il serait trop long de citer les treize articles de ce décret, calqués, du reste, sur ce qui s'observe dans les instituts d'hommes qui font la profession solennelle, en y intercalant les modifications nécessaires aux religieuses.

— On annonce comme imminente l'introduction de la cause de Dom Bosco, fondateur des Salésiens, commencée en 1894. C'est une bonne nouvelle pour les amis et bienfaiteurs des nombreux orphelinats et ateliers, qui, grâce à Dom Bosco, ont été ouverts un peu partout, ainsi que pour les nombreux coopérateurs et coopératrices qui aident par leurs prières et leurs aumônes les œuvres salésiennes.

(*Annales catholiques.*)

La sainte Vierge et le Protestantisme

Dans un des derniers numéros de *The Angelus*, organe officiel anglican publié à Chicago, (1) on peut lire le passage suivant qui indique bien quel chemin on a parcouru depuis le temps où les protestants ne pouvaient entendre parler de la Sainte Vierge sans crier à l'idolâtrie, à la « mariolâtrie, » suivant l'expression barbare dont ils se servaient alors.

« Nous sommes inclinés à croire que beaucoup des guérisons effectuées à Lourdes sont des miracles opérés par notre Divin Seigneur, d'après l'intercession de Notre-Dame et en réponse aux prières des fidèles catholiques. Nous pensons qu'il n'est nullement improbable que la Reine des cieux, Notre-Dame de Perpétuelle Miséricorde, notre Mère de la douce grâce, soit apparue à la bienheureuse Bernadette et lui ait dit: *Je suis l'Immaculée conception.*

(1) C'est sous le titre « Canada » que notre confrère de Tournai a cependant placé cet article. . .